

PERMANENCES MEDECINS :
Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCE PHARMACIE :
Non communiquée

AMBULANCES :
Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :
Beaufils - Goncalves - Delorme - Famier : 04 73 53 15 82
Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26
Vander Cam : 07 83 34 04 09
Girou Florent : 06 28 49 10 57
Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35
Juillard-Condat Chrystel : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

VETERINAIRES :
04 73 51 29.21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNERS/REMORQUEURS :
Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 - 06.08.30.34.86
Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS :
E.TAXI MATHÉ LUDOVIC 07.84.91.73.36
TAXI DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10
Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16
Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENTES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17
Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :
3919 (N° gratuit et anonyme)

PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du CIDFF en Mairie le 2ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h sur rdv au 07 49 44 18 8 ou 04 73 25 63 95

SERVICES D'AIDES A DOMICILE
- A.D.M.R. ABRI : 11 Place de la Cité Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68
- ANTARÈS SERVICES : 1 Place de la Cité Administrative - Tél. : 04 73 80 04 56
- APAMAR : 17 Avenue de la Gare Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE
rpe@cctdm.fr - Tél 04 73 80 18 40

● **Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)**
EFS (Espace France Services) : 04 15 80 00 12
Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30 et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et 14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE :
tous les lundis avec ou sans rendez-vous.
Tél. : 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86.
accueil@mission-locale-thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) - Sur RDV
- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h
- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h
https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere.
Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis de 8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous.
Contact : Sébastien BERROYER au 07-54-35-42-66 ou par mail à sebastien@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES :
Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CPAM : Permanences les mardis matins et jeudis après-midi uniquement sur RDV au 3646 ou via le compte AMELI.

Proposition de visio avec la CPAM : mardis et jeudis de 9h à 11h, mercredis de 9h à 11h et de 14h à 16h, vendredis de 9h à 11h et 14h à 16h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.
Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

SERVICE SOCIAL DE LA CPAM : sur RDV au 3646

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

LA POSTE : horaires d'ouverture : Le lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Le samedi de 9h à 12h. *Fermé le mercredi*

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
en mairie, les 1er et 3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h sur rendez-vous uniquement au 06.07.82.90.83 ou guy.delscesaux@conciliateurdejustice.fr

● **ÉTAT-CIVIL**

Toutes nos condoléances à la famille de :
- Mr Voillat Bernard décédé le 11/12/2023
- Mr Coly Marcel décédé le 28/12/2023

● **CIMETIÈRE**
Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h
Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 02/2024 Semaine du 18 janvier 2024 au 25 janvier 2024

• DISCOURS DE LA CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE, LAURENT CLIVILLE

Notre pays n'est pas serein et l'avenir nous inquiète. J'ai aimé cette phrase de la philosophe Barbara Cassin « j'ai la nostalgie de cet hier où je pouvais croire que ce serait mieux demain. »*.

Vous dire si je suis d'accord avec ce qu'écrit Madame Cassin, Oui et Non.

Parce que demain dépend de nous tous, qu'il nous faut nous préoccuper de celles et ceux qui subissent de plein fouet les crises politiques et économiques, l'augmentation des prix tous azimuts, le mal logement, la solitude et l'absence d'espoir et de projet. La commune prend sa part, les entreprises et plus largement, les acteurs économiques, 1700 emplois et 700 entreprises, les associations très actives.

Être heureux et serein à Courpière est l'affaire de tous mais d'abord c'est celle de nos institutions républicaines qui organisent le vivre ensemble à travers nos valeurs, lois et règlements.

Si ces institutions sont défaillantes, elles ne parviennent plus à assurer leurs missions, la gendarmerie quelque soit la valeur et l'engagement de ses fonctionnaires, en est aujourd'hui un exemple visible, soyons clairs, ses moyens humains n'ont pas été compensés par les moyens technologiques. Pour votre bonne information, **70 gendarmes pour 11 communes de la communauté de Courpière dans les années 2000, 20 gendarmes aujourd'hui pour 21 communes dans notre périmètre.**

Constatant que les incivilités se répétaient, que le dialogue entre la gendarmerie et la commune n'apportait que des accalmies passagères, nous avons décidé, soutenus par les représentants de l'Etat de mettre en place la vidéo protection à Courpière en 2024, au premier semestre serait le mieux. De même, l'équipe municipale a pris la décision de recruter un policier municipal complémentaire, le 1^{er} avril serait un délai raisonnable.

L'investissement de la vidéo protection sera financé à hauteur de 80 à 90 % par le biais de subventions d'Etat et de la Région, le poste de policier sur notre budget de fonctionnement (sans augmentation de la part communale des impôts fonciers, précisons-le).

Cela ne veut pas dire que les troubles cesseront, ce n'est pas une baguette magique, la vidéo protection. Nous nous efforcerons à travers le dialogue, à une écoute des citoyens, de remédier aux conflits, aux exaspérations, aux frustrations dans la mesure de nos

moyens et de nos prérogatives. La commune est engagée dans l'environnement éducatif et culturel de nos jeunes élèves aux cotés de l'éducation Nationale et la communauté de communes. Nous travaillons à la mise en place d'un plan de trois ans cofinancés par la CAF, c'est un projet éducatif de territoire. Son objectif est de renforcer les notions de politesse, de partage, de respect, du bien vivre ensemble, la tolérance et l'acceptation de la différence sur les temps hors scolaires.

Le CCAS, lui, a travaillé en 2023 à retisser les liens avec les structures et institutions en charge des personnes en fragilité et mis en place des actions ciblées particulièrement sur le logement.

Les bases ont ainsi été posées et 2024 verra des initiatives ciblées sur les publics isolés, en difficulté d'insertion et plus généralement en fragilité. Un partenariat avec l'EHPAD a été mis en place, trois jeunes en emploi civiques nouvellement recrutés participent à des actions

destinées à briser l'isolement des personnes âgées, cette dynamique étant partagée avec l'EHPAD.

Le conseil municipal apportera son concours à l'amélioration de la vie des personnes âgées en général et à l'EHPAD en particulier, c'est essentiel au moment où le pays tout entier s'interroge sur le manque de moyens des structures d'accueil.

Je terminerai par deux réflexions personnelles et des remerciements : Avant d'aller ailleurs, pensez Courpière et privilégiez la relation avec nos commerçants, ils sont là pour nous ils sont bons, très bons. Faites-les travailler.

Le Conseil municipal est reconnaissant aux associations de Courpière qui à travers leurs bénévoles et leurs dirigeants, aux pompiers volontaires, investis et disponibles, qui contribuent à aimer vivre à Courpière et s'y sentir bien. Nous les remercions du fond du cœur.

Tous nos vœux vous accompagnent pour la réussite de vos projets personnels et professionnels, du bonheur dans votre vie quotidienne, une bonne santé, condition essentielle d'une vie sereine.

Bonne année 2024.



* Le Monde—Carte Blanche à Barbara Cassin—15 nov. 2023

● PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire, Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, maître de cérémonie) reçoit tous les matins sur rendez-vous

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, économie, marchés hebdomadaires) : sur rendez-vous
Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, seniors, handicap) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Dominique LAFORÊT (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers, foires et festivités) : mardi après-midi sans rendez-vous.

● CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

● CONSEILLERS MUNICIPAUX

ALEJO Élodie, ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie, BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE Philippe, CIERGE Thierry, DUCHER Eric, EPECHE Huguette, QUÉRÉ Michel, LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole, SAMSON Christiane, TOURON Danielle

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

En Mairie de Courpière :

- Eric DUBOURGNOUX : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnox@wanadoo.fr ou eric.dubourgnox@puy-de-dome.fr

- Aude BURIAS : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.
Accueil possible dès 8h30
sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le
numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Lundi : toute la journée, aux heures d'ouverture
de la mairie - Mardi, Mercredi, Vendredi, de 9h à
12h15 - Mardi, Mercredi, Jeudi, de 14h à 17h15,
sur rendez-vous.

SERVICE DE L'EAU

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Accueil du public :
lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et jeudi
de 14h à 17h.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Courpière est ouverte du lundi au
samedi. Horaires : 9h15 à 12h et 13h30 à 17h15

● DU NOUVEAU POUR LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Suite au recrutement d'un nouvel agent à l'accueil de la mairie, l'organisation des locations de salles communales change en cette nouvelle année. En effet, pour toute location exceptionnelle de salle communale, vous serez invités à faire un état des lieux le vendredi matin (si location en week-end) ou le jour même (si location en semaine) avant la remise des clefs. Suite à votre location, il vous sera demandé, lors du rendu des clefs, d'accorder un peu de temps pour la réalisation d'un état des lieux sortant.

Cette nouvelle organisation s'applique également aux associations bénéficiant de l'utilisation d'une salle à l'année, pour leurs événements exceptionnels.

Nous vous rappelons également que les dossiers de réservation de salles sont à retourner complétés au minimum 3 semaines avant la manifestation et les demandes d'autorisation de débit de boisson (buvette) sont à demander au moins 15 jours avant la date choisie.

● PERMANENCES CIDFF

PERMANENCES D'INFORMATION JURIDIQUE

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DE FEMMES ET DES FAMILLES

Des permanences d'information juridique gratuites et confidentielles sont possibles à la mairie de Courpière le 2^{ème} vendredi du mois de 9H30 à 12H00 sur rendez-vous.

Contact : 04 73 25 63 95 ou 07 49 44 18 82

● RAPPEL : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer à l'accueil de la mairie, à compter du 22 décembre 2023 et seront à restituer complets au plus tard le 05 février 2024.

● MEDIATHEQUE MUNICIPALE

- EXPOSITION LES JEUX OLYMPIQUES

Cette introduction à l'histoire des Jeux Olympiques, de l'antiquité à nos jours, évoque quelques moments forts, décrivant des exploits sportifs, des épisodes politiques, etc.

Du 10 janvier au 6 février

Tout public, visible aux heures d'ouverture de la médiathèque

Renseignements: 04-73-51-29-55

- SOIRÉE JEUX : ENQUÊTE AU TRIBUNAL

Venez mener l'enquête le vendredi 19 janvier à 18h30!

En équipe vous allez mener votre enquête dans les différentes salles fictives du tribunal, prendre des notes, analyser les documents et vous mettre d'accord : L'accusée est-elle coupable ou non coupable ?

Soirée animée par Stéphane Rouault de Bluekiwa

Public : ado (dès 15 ans) et adultes

Inscription obligatoire à la médiathèque au 04-73-51-29-55

● AVIS DE TRAVAUX / ELAGAGE

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension vont être réalisés sur le territoire de la commune de COURPIÈRE à dater du 02/01/2024 jusqu'au 15/03/2024 L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux AUVERGNE, à l'entreprise : GRDE 8 rue Léon Fournier, 38130 ECHIROLLES 04 76 29 07 59

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : RTE GMR AUVERGNE BP 363 -14, Boulevard Gustave Flaubert 63010 CLERMONT-FERRAND CEDEX1 Benoit RUAT - (04 73 30 00 73) - (rte-cm-lyo-gmr-auv-vegetation@rte-france.com) -

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le flashcode suivant



NOUVEAU !!! Vous désirez localiser les travaux prévus cette année ? Flashez le code pour accéder au portail web et zoomer sur les parcelles en travaux.

● MAISON DE LA MOBILITÉ

Le service **MOBIVÉLO** est toujours disponible en 2024 avec des nouveautés : location de remorque enfants et nouveaux types de vélo (ECROSSOVER) !

La location est possible pour 1 semaine, 1 mois, 3 mois. N'hésitez pas à appeler la maison de la mobilité pour réserver un vélo.

Pour établir le contrat à la Maison de la Mobilité, il faut vous munir :

- D'une pièce d'identité ;
- D'un justificatif de domicile ;
- D'une attestation de responsabilité civile (par l'assurance habitation) ;
- D'un chèque de caution de 800€ (non-encaissé) ;
- Règlement de la location en espèces ou par chèque.

TARIFS.

	1 SEMAINE	1 MOIS	3 MOIS	CAUTION
VTC	20€	40€	100€	800€
VTT	30€	50€	120€	800€
REMORQUE ENFANT	10€	30€	50€	

Pour rappel, la Maison de la Mobilité est dépositaire des réseaux **SNCF, OURA (Car Région Puy-de-Dôme, ex Transdôme) et T2C (transport clermontois)**. A ce titre, vous pouvez acheter :

- Des billets et abonnements SNCF
- Des tickets OURA
- Des tickets T2C (transport clermontois) :
- Des tickets et abonnements SMTUT :

Renseignements au 04 73 80 50 71 ou sur maison-mobilite@stibt.fr

Infos associatives

● BROCANTE DU SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du secours catholique vous invite à sa grande **brocante* d'hiver** :

le samedi 03 Février de 8h30 à 12h, à notre local **53 ter rue de la gare de Courpière**.

Ventes de vêtements pour adultes et enfants, chaussures, couvertures, jeux, jouets, CD, livres, vaisselle, ustensiles de cuisine, petits électroménagers, TV, meubles.

Venez vous faire plaisir à petits prix et aider notre association dans ses actions vis à vis des plus démunis.

Vous serez accueillis dans la convivialité avec une boisson chaude

A bientôt.....

***Vous pouvez toujours nous déposer vos objets pour une seconde vie**

chaque lundi de 14 à 16h à notre local

● SECOURS POPULAIRE

L'équipe du secours populaire vous souhaite ses meilleurs voeux pour l'année 2024.

Comme en 2023 la boutique vestimentaire Avenue de la Gare sera ouverte les:

-Mardis de 8h30 à 12h

-Mercredis de 13h à 16h

Dorénavant les: premier et troisième Samedis du mois de 8h30 à 12h. A bientôt !

Cordialement Catherine Terrat

● A.C.P.

L'association Art, Culture et Patrimoine tiendra son assemblée générale annuelle le **mardi 23 janvier prochain à 18 heures à la salle de réunion de l'espace Coubertin**.

Ordre du jour : compte-rendu moral et financier de l'année écoulée – cotisation annuelle – élection du bureau – projets pour 2024-

Toutes les personnes intéressées par les activités d'A.C.P sont cordialement invitées.

● COMITE DE JUMELAGE

Le comité de jumelage vous invite à son assemblée générale qui se tiendra le **mercredi 24 janvier 2024 à 19h00 à la salle de réunion de l'espace Coubertin**

● CLUB DES MONTS D'Auvergne

- **Concours de belote Dimanche 28 janvier 2024**

Comme tous les ans, le Club des Monts d'Auvergne organise un concours de belote. Nous vous attendons nombreux dès

13h30, à la salle d'animation pour passer un après-midi convivial et musical !

Le prix de la doublette est fixé à 18€ et chaque participant repartira avec un lot.

● CLUB MINÉRALOGIQUE LIVRADOIS FOREZ

Le club minéralogique Livradois Forez de Courpière recherche à titre gracieux, un local d'une cinquantaine de mètres carrés ou plus avec eau, électricité, WC (le club prendra à sa charge leur utilisation); dans le but d'y installer ses vitrines pédagogiques pour les scolaires ainsi qu'un petit atelier de dégagement des minéraux et fossiles.

Contact Serge Vacheron (président) : 06 83 23 76 46



Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 22 au 26 janvier

Lundi : Céleri rémoulade (ferme de Lucien), bœuf carottes, pâtes bio complètes, yaourt ou fromage, flan au caramel

Mardi : Salade verte, camembert party (charcuterie, pommes de terre, camembert fondu)

Jeudi (repas bio) : Betteraves rouges vinaigrette, manchons de poulet grillés, blé pilaf, yaourt de la terrasse, quartier d'orange

Vendredi (repas végétarien) : Velouté de rutabaga, lasagnes aux légumes, tome de pays bio, banane.

● À SAVOIR

- **BUREAU DE POSTE** : le bureau de poste sera exceptionnellement fermé le jeudi 25/01/2024 après-midi. Ouverture de 9h à 12h

- **PHARMACIE** : suite à la fermeture de la pharmacie De Michelena, la continuité des soins sera assurée. La pharmacie du Centre ou la pharmacie St Martin assurera une permanence tous les samedis après-midi et tous les lundis matin. Il y aura donc TOUJOURS une pharmacie ouverte à Courpière du lundi matin au samedi soir.

PHARMACIE DU CENTRE (avenue Pierre et Marie CURIE) organise une journée de dépistage auditif en partenariat avec SONUP le mardi 30 janvier de 9h à 17h. Test en 3 minutes, gratuit sur RDV. Prise de RDV par téléphone **04 73 53 02 62"**

- **Nouveau et gratuit à Courpière**
Malade, hospitalisé, en convalescence ou autre, je vous propose de garder votre chat à mon domicile (fournir alimentation, litière, régimes et traitements spéciaux.)
Tel : 06 63 61 35 79

- **A LOUER à Courpière** maison 4 pièces avec terrain comprenant une cuisine aménagée, un séjour, 3 chambres, une salle d'eau, un sous sol avec cuisine d'été. Chauffage au fuel.
800€/mois. Libre au 1/03/2024

● LOCATIONS

Pour les immeubles concernés par le permis de louer, seules les personnes ayant obtenu l'accord « permis de louer » délivré par Thiers Dore et Montagne pourront être publiées

● MAISON DU TOURISME

Ouverture du 8/01 au 16/02 2024
Le mardi de 9h30 à 13h

● MESSES

Samedi 20 janvier à 18h00 : Tours-sur-Meymont

Dimanche 21 janvier à - **9h30** Völlore-Ville
- **11h00** : Courpière

Infos sportives

● TENNIS DE TABLE COURPIEROIS

Reprise du championnat vendredi 19 Janvier à 20H à l'espace Coubertin

- Équipe 1 vs ASTTRE Riom 6
- Équipe 2 vs Sauvagnat Sainte Marthe TT 1
- Équipe 3 vs PPC Orléat 4
- Équipe 4 vs PPC Orléat 6

● USC

RESULTATS DU WEEK END :

U13 :

Victoire 2-1 Vs Dore Allier : Mahé X1 - Rayan X1

Vétérans :

Finissent Deuxième au Tournoi Futsal à La Monnerie

Défaite en finale au pénalty

PROGRAMMATION DU WEEK END

Mercredi 17 janvier :

U15 : Vs Chamalières à 15h à Chamalières

Samedi 20 janvier :

U13 : Festival Foot à Mozac à 15h

-Royat

-Mozac

-Châtel Guyon

U15 : Vs Ceyrat à Courpière (Bellime) à 15h

Equipe 1 : Vs Ambert Livradois à Ambert à 20h

Equipe 2 : Vs St Germain Le Vernet à Courpière (Bellime) à 20h

Vétérans : Tournoi à St Just en Chevalet

Dimanche 21 janvier :

U18 : Vs Lezoux Courpière (Bellime) à 10h

● LIVRADOIS FOREZ HANDBALL CLUB

Résultats des matchs du week-end du 13 et 14 janvier :

● Défaite 9-28 des -13 contre Chatel

● Victoire 18-19 des -15F à Riom

● Victoire 35-14 des -15M contre Yzeure

● Défaite 33-20 des -18F à Issoire

● Défaite 21-23 des Seniors F contre Montbrison

Défaite 29-38 des Seniors M contre Montluçon

Merci à tous les supporters venus soutenir nos équipes !!!

Le match du week-end prochain samedi 20 janvier :

À l'extérieur :

- Clermont contre les Seniors F samedi à 20h30

● ACVB

Très beau début de saison :

-l'équipe 1 qui évolue en championnat honneur : 6 victoires pour 6 matchs joués

-l'équipe 2 qui évolue en championnat loisir : 3 victoires pour 3 matchs joués

-l'équipe féminine : 1 défaite pour 1 match joué

Les entrainements ont lieu :

-le lundi de 18h à 20h pour les jeunes et de 19h30 à 21h30 pour les adultes

-le jeudi de 19h30 à 21h30 pour les adultes



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2100 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Laurent CLIVILLE - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »